



PREAVIS MUNICIPAL No 11-2016

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 26 octobre 2016

Objet : Budget 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente son budget 2017 qui boucle avec un déficit de Fr. 278'471.40.

Le Budget a été transmis par mail à chaque conseiller et transmis à la commission des finances pour étude. La commission des finances portera son rapport à votre connaissance lors de la séance du Conseil communal du 2 décembre 2016.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 11-2016,
- Oui les conclusions du rapport de la commission des finances,

1. D'adopter le budget 2017 tel que présenté.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 11 octobre 2016.

Au nom de la Municipalité :


Sylvie Judas
Syndique
Lucy Thalmann
Secrétaire municipale